

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Procédure formalisée

Appel d'offres ouvert

(articles L.2124-1 et L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2, 1° et R.2161-1 à R.2161-5 du Code de la commande publique)

Prestations de services dans le cadre de la lutte contre une pollution marine sur le littoral de la zone de défense et de sécurité Nord

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

**LOT n° X – Intitulé du lot
(à compléter par le candidat)**

MOIS M0 : mai 2026 (mois de remise des offres)

Le présent A.E. comporte 13 pages dont celle-ci.

Imputation

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR	3
ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT	3
1. Candidature individuelle.....	3
2. Candidature groupée.....	5
ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE	6
ARTICLE 4 – OBJET	6
1. Objet du marché.....	6
ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT	6
1. Sous-traitance.....	7
ARTICLE 6 – DURÉE DE L'ACCORD-CADRE	8
ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES	8
1. Candidature individuelle.....	8
2. Candidature groupée.....	9
a) Paiement sur un seul compte – groupement solidaire.....	9
b) Paiement sur plusieurs comptes – groupement conjoint.....	10
ARTICLE 8 – SIGNATURES	12

ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Dans le cadre de ce marché, l'acheteur en tant que pouvoir adjudicateur au sens de l'article L.1211-1 du Code de la commande publique est, par délégation de gestion des Préfets des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme :

La Préfecture de la zone de défense et de sécurité Nord (Acheteur)

Adresse : 2, rue Jacquemars Giélée – CS 20003

CP : 59039

Ville : LILLE Cedex

Siret : 175 900 000 00019

Il est représenté par Monsieur le Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord ou son représentant.

Les interlocuteurs, point de contact pour ce marché sont :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France

Mission Sécurité Défense

44 rue de Tournai - CS 40259 - 59019 LILLE Cedex

Téléphone : 03 20 13 65 74 – 03 20 13 48 45

Courriel : msd.direction.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Le comptable assignataire des paiements :

M. le Directeur Régional des Finances Publiques des hauts-de-France

Les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du Code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) sont à adresser à :

pam.direction.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance et accepté les pièces constitutives du marché indiquées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et conformément à leurs clauses et stipulations,

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés aux articles R.2143-3 à R.2143-16 du Code de la commande publique.

1. Candidature individuelle

☐ Je soussigné,

Le signataire :

Nom : Prénom :

Qualité :

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement ou numéro d'inscription au répertoire des métiers :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :

* Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). *Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

Le signataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI ☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

☐ **m'engage sans réserve, pour mon propre compte ou pour le compte de la société sur la base de mon offre à :**

- **me conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies dans les documents contractuels,**
- **à produire les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées au CCAP.**

2. Candidature groupée

☐ Nous soussignés,

Le signataire (mandataire) :

Nom : Prénom :

Qualité :

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale :

.....

Adresse de l'établissement :

CP : Ville :

N° de téléphone fixe : N° téléphone portable :

Numéro SIRET de l'établissement ou numéro d'inscription au répertoire des métiers :

Adresse du siège social (si différent de l'établissement).....

.....

Courriel * :

* Il est demandé au candidat de renseigner une adresse courriel valide qui permettra les échanges électroniques via PLACE liés à l'exécution administrative du marché pour toute sa durée (notification, paiement, facture, modification contractuelle, avenant...). *Le candidat s'engage à ce que cette boîte aux lettres électronique soit lue et vidée régulièrement de sorte que le pouvoir adjudicateur ne puisse être tenu pour responsable des retards dans la prise de connaissance de l'information ou de la non réception des messages.*

Le signataire est un artisan ou une PME * : ☐ OUI

☐ NON

Si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire n'est pas une PME.

** Au sens de la recommandation 2003/361/CE de la Commission Européenne du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites, et moyennes entreprises ou à des artisans au sens du I de l'article 19 de la Loi n°96-603 du 5 juillet 1996 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.*

Désignation et répartition de chaque membre du groupement

☐ Co-traitant n°1 :

☐ Co-traitant n°2 :

☐ Co-traitant n°3 :

...

☐ nous engageons, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement à :

- nous conformer aux clauses du cahier des charges et à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies dans les documents contractuels,
- à produire les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées au CCAP.

ARTICLE 3 – DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

L'offre ainsi présentée ne me (ne nous) lie toutefois que si son acceptation m'est (nous est) notifiée dans un délai de **180 (cent quatre-vingts) jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 4 – OBJET

1. Objet du marché

Le présent marché est un accord-cadre multi-attributaire à marchés subséquents conclus dans les conditions fixées aux articles L.2125-1-1° et R.2162-2 à R.2162-10 du Code de la commande publique dont l'objet porte sur des prestations de nettoyage du littoral et de leur organisation dans le cadre de pollutions marines sur le littoral de la zone de défense et de sécurité Nord comprenant :

- le nettoyage manuel et mécanisé des plages, ports et rochers ;
- le nettoyage manuel et mécanisé des falaises et structures à paroi verticale d'une hauteur supérieure à 2 mètres ;
- la reprise, le stockage et le traitement des déchets issus de chantiers de dépollution ;
- la coordination, le contrôle et le suivi de chantiers.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Cet acte d'engagement correspond au lot n°..... du marché public.

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou le CCAP.)

L'offre de prix remise dans le cadre de la commande fictive, chiffrée dans l'annexe du règlement de la consultation, est établie sur la base des conditions économiques à la date du mois remise de l'offre, fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Pour le lot 06, les prix présentés dans le bordereau de prix unitaires sont des prix plafonds établis également sur le mois Mo fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les marchés subséquents, conclus à prix global et forfaitaire, précisent les caractéristiques et les modalités d'exécution des prestations demandées qui n'ont pas été fixées dans l'accord-cadre. Ils sont attribués dans les conditions et modalités fixées à l'article « Les marchés subséquents » du CCAP.

Les modalités de variation des prix des marchés subséquents sont fixées au CCAP.

L'accord-cadre est conclu sans minimum, avec un maximum conformément à l'article R.2162-4-2° du code de la commande publique. Le montant maximum fixé pour chaque lot figure dans le tableau ci-dessous.

L'accord-cadre cessera automatiquement de produire ses effets avant la fin de durée prévue initialement par l'acheteur pour chacun des lots, dès lors que le montant maximum aura été atteint.

Lots	Maximum HT
Lot 01 - Nettoyage manuel et mécanisé des plages, ports et rochers	25 000 000,00 €
Lot 02 - Nettoyage manuel et mécanisé des falaises et structures à paroi verticales d'une hauteur supérieure à 2 mètres	35 000 000,00 €
Lot 03 - Mise à disposition de bennes, reprise, transfert et transport des déchets	2 000 000,00 €
Lot 04 - Aménagement, exploitation et réhabilitation de sites de stockage intermédiaire ou lourd de déchets	4 000 000,00 €
Lot 05 - Traitement des déchets issus de chantiers de lutte contre les pollutions par hydrocarbure	12 000 000,00 €
Lot 06 - Responsable de chantiers	4 000 000,00 €

1. Sous-traitance

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à / aux déclaration(s) de sous-traitance fournie(s) (DC4) annexé(es) au présent acte d'engagement est de :

Montant H.T.

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

Conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement.

Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

ARTICLE 6 – DURÉE DE L'ACCORD-CADRE

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification.

Chaque marché s'achèvera avant la fin de cette durée dès lors que le montant maximum fixé pour le lot concerné est atteint.

L'exécution des prestations est ordonnée par la conclusion de marchés subséquents, dans les conditions définies au CCAP.

ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES COMPTES ET AVANCES

Les modalités du règlement des comptes du présent marché sont spécifiées au cahier des clauses administratives particulières.

Cas des sommes dues aux sous-traitants en application des articles R.2193-10 à R.2193-16 du Code de la commande publique : le pouvoir adjudicateur se libérera de ces sommes en faisant porter les montants directement au crédit des comptes désignés dans les DC4, les modifications contractuelles ou les actes spéciaux.

1. Candidature individuelle

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de	
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement	
N° de compte	

Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le signataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

2. Candidature groupée

a) Paiement sur un seul compte – groupement solidaire

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte suivant.
Ces paiements seront libératoires vis-à-vis du groupement.

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

☐ Les soussignés prestataires groupés, autres que le mandataire, donnent à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés.

Le mandataire souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le titulaire renonce au bénéfice de l'avance.

b) Paiement sur plusieurs comptes – groupement conjoint

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants selon les répartitions présentées dans l'acte d'engagement de chaque marché subséquent :

- Co-traitant n°1

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

- Co-traitant n°2

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					

Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

- Co-traitant n°3

Compte ouvert au nom de					
Domiciliation Nom et adresse de l'établissement					
N° de compte					
Code banque		Code guichet		Clé RIB	
IBAN					
BIC					

Le co-traitant souhaite bénéficier de l'avance prévue dans le CCAP du présent marché :

☐ OUI

☐ NON

NB : si aucune case n'est cochée ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que le co-traitant renonce au bénéfice de l'avance.

CADRE A DUPLIQUER EN FONCTION DU NOMBRE DE CO-TRAITANTS DU GROUPEMENT.

ARTICLE 8 – SIGNATURES

Fait en un seul original

8.1 Signature du marché public par le titulaire individuel :

Signature(s) électronique du prestataire*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

8.2 Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant ([article R. 2142-23](#) ou [article R. 2342-12](#) du Code de la commande publique) :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Signature(s) électronique(s) du/des prestataire(s)*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

8.3 Signature du marché public par le représentant de l'Acheteur

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Le représentant de l'Acheteur (signature électronique)